

Ville de Brou sur Chantereine

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2019/2020

Enfants concernés	Période d'inscription
Grandes Sections Maternelles (Entrée en Primaire)	Du Lundi 11 Mars au Vendredi 22 Mars 2019
<ul style="list-style-type: none">➤ Halte Garderie➤ Crèche➤ Nouveaux enfants (Entrée en Maternelle)	Du Lundi 25 Mars au Vendredi 12 Avril 2019

Pièce originale à fournir

- ☛ En cas de séparation, un accord écrit de scolarisation des deux parents est obligatoire.
- ☛ Livret de famille ou acte de naissance de moins de 3 mois
- ☛ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (des deux parents en cas de séparation).
- ☛ En cas d'hébergement, fournir une attestation et un justificatif à l'adresse de l'hébergeant.
- ☛ Carnet de santé de l'enfant.
- ☛ Attestation carte vitale.
- ☛ Jugement de divorce ou de séparation.
- ☛ Nom, adresse et téléphone employeur(s) et personnes à joindre en cas d'urgence.

Pour les enfants en Toutes Petites et Petites Section de maternelle, veuillez apporter en plus :

- ☛ 4 photos format identité pour l'école maternelle Suzanne DEMETZ.
- ☛ 2 photos format identité pour l'école maternelle Danièle CASANOVA.

Renseignements et inscriptions en mairie, auprès du Service Enfance Jeunesse

Horaire d'ouverture au public :

Lundi : 13h30 à 17h30 - **Mercredi** : 8h30 à 12h30
Jedi : 13h30 à 18h30 - **Vendredi** : 13h30 à 17h30

Tél : 01.64.26.66.62 / **Courriel** : sec.enfance.brou77@gmail.com